



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

*BULLETIN HEBDOMADAIRE*

*"Iteka n'Ijambo"*

*Uwo uri wese ubahirizwa*

**BULLETIN HEBDOMADAIRE N° 271 DU 21 AU 27 JUIN 2021**

## **0. INTRODUCTION**

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 25 personnes tuées dont 5 retrouvées cadavres, 2 victimes de VSBG et 7 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figure 1 femme tuée et 1 femme arrêtée arbitrairement.

Des policiers, des Imbonerakure, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de

ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et au droit à la liberté.

Ce bulletin relève également un phénomène d'attaques à main armée ainsi que des cas de règlement de compte occasionnant des morts et des blessés.

Ce bulletin revient aussi sur des questions liées à la justice et aux faits sécuritaires.

## **LES GRANDS TITRES**

**I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES**

**II. DE LA JUSTICE**

**III. DES FAITS SECURITAIRES**

## CONTENU

<b>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES.....</b>	<b>3</b>
<b>I.1.DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE.....</b>	<b>3</b>
<b>I.1.1.DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE .....</b>	<b>3</b>
<b>I.2.DU DROIT A LA LIBERTE.....</b>	<b>3</b>
<b>I.2.1.DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT.....</b>	<b>3</b>
<b>II. DE LA JUSTICE.....</b>	<b>4</b>
<b>III.DES FAITS SECURITAIRES .....</b>	<b>4</b>
<b>III.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES .....</b>	<b>4</b>
<b>III.2.DES PERSONNES TUEES SUITE AU REGLEMENT DE COMPTE.....</b>	<b>5</b>
<b>III.3. AUTRES FAITS SECURITAIRES.....</b>	<b>6</b>
<b>IV. CONCLUSION .....</b>	<b>7</b>

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>CDS</b>	: Centre de Santé
<b>CNL</b>	: Congrès National pour la Liberté
<b>CNDD-FDD</b>	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie
<b>DPE</b>	: Directeur Provincial de l'Education
<b>ECOFO</b>	: Ecole Fondamentale
<b>FAB</b>	: Forces Armées Burundaises
<b>FBU</b>	: Francs Burundais
<b>PJ</b>	: Police Judiciaire
<b>SNR</b>	: Service National de Renseignement
<b>TGI</b>	: Tribunal de Grande Instance
<b>VSBG</b>	: Violences Sexuelles et Basées sur le Genre

## I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

### I.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

#### *Une fillette violée en commune Gitaramuka, province Karuzi*

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 juin 2021 indique qu'en date du 12 juin 2021, vers 15 heures, sur la colline Kibenga, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, Consolate, âgée de 5 ans, a été violée par un prénommé Tite, âgé de 42 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le présumé auteur était dans un champ quand il a demandé à cette fillette de venir l'aider à arracher les herbes pour nourrir les vaches en la promettant de lui payer de l'argent. Il l'a alors violée et lui a donné une pièce de 50 fbu. L'enfant l'a dit à sa mère qui l'a conduite immédiatement au CDS Gitaramuka pour des soins médicaux. Selon les mêmes sources, ce présumé auteur a été arrêté par des policiers et conduit au cachot communal de la police.

*Une fillette violée en commune Gitaramuka, province Karuzi*

*Une femme tabassée en commune Gihogazi, province Karuzi*

#### *Une femme tabassée en commune Gihogazi, province Karuzi*

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 juin 2021 indique qu'en date du 20 juin 2021, vers 21 heures, sur la colline Bikinga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, une femme prénommée Alvera, âgée de 28 ans, a été frappée à coups de houe au niveau des hanches par son mari, Kadogo, âgé de 28 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime était accusée de stérilité car elle venait de passer 3 ans sans mettre au monde. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Mutoyi en commune Bugendana, province Gitega tandis que cet homme avait pris le large.

### I.2. DU DROIT A LA LIBERTE

#### I.2.1. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

#### *Un vieil homme retraité, ex-officier de police, arrêté en commune et province Bururi*

En date du 23 juin 2021, vers 11 heures, au chef-lieu de la commune et province Bururi, Sylvère Ntibaramvuna, âgé de 71 ans, retraité, ex-officier de police, a été arrêté, dans son secrétariat public, par des policiers et conduit au cachot du commissariat provincial de police de Bururi sur l'ordre du procureur de la République à Bururi. Selon des sources sur place, la victime a été accusée par Louis Nduwimana, conseiller économique du Gouverneur de cette province de l'avoir injurié quand ce dernier participait à une campagne de recouvrement forcé des taxes communales. Selon les mêmes sources, Sylvère a été arrêté quand il venait de payer 40.000 fbu exigés et il a été libéré le lendemain, aux environs de 17 heures, par le premier substitut du procureur du parquet de Bururi. Signalons que les percepteurs des taxes communales avaient fermé le secrétariat public de Sylvère à l'aide d'un cadenas sur l'ordre de Louis Nduwimana et il n'avait pas accès à ses médicaments contre le diabète et l'hypertension dont il souffre.

#### *Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Buhiga, province Karuzi*

En date du 27 juin 2021, vers 11 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Félix Ndayizeye, âgé de 43 ans, enseignant au Lycée communal Buhiga, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté par des policiers et détenu au cachot de police de la commune Buhiga. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir manifesté sa joie quand il avait appris que Stany Manirakiza, secrétaire provincial du parti CNDD-FDD en même temps DPE Karuzi venait de perdre les élections provinciales au sein du parti CNDD-FDD.

#### *Deux personnes arrêtées en commune Mabanda, province Makamba*

En date du 24 juin 2021, sur la colline Budaketwa, commune Mabanda, province Makamba, Antigone Sindayiganza et Francine Niyonsaba, épouse d'un militaire, ex-FAB, ont été arrêtées par Méroé Ntunzwenimana, responsable provincial du SNR à Makamba, accompagné de Serges Nibayubahe, chef de zone Gitara de la même commune. Selon des sources sur place, Antigone Sindayiganza a été

poursuivi après la fuite de son frère, enseignant de la localité qui était recherché par des agents de la milice Imbonerakure et du SNR. Selon les mêmes sources, les deux victimes ont été embarquées à bord d'un véhicule de type pick up du responsable provincial du SNR jusqu'au cachot du commissariat provincial de la police à Makamba.

***Trois personnes dont deux ex-FAB arrêtées en commune Vugizo et Makamba, province Makamba***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 juin 2021 indique qu'en date du 18 juin 2021, Rénovat Barateranya et Sylvestre Minani alias Runzanga, tous ex-FAB et Désiré Nkuzimana alias Maso ont été arrêtés par des policiers en collaboration avec Méroé Ntunzwenimana, responsable du SNR. Selon des sources sur place, les deux ex-FAB ont été arrêtés à leur domicile sur la colline Rutegama, zone Gishiha, commune Vugizo, province Makamba tandis que Désiré a été arrêté à son service à l'agence Memento. Selon les mêmes sources, leur arrestation était liée à une attaque à la grenade contre le chef de zone Mpinga, Eric Niyondavyi,

survenue en date du 11 juin 2021. Signalons que cette arrestation a eu lieu une semaine après l'arrestation d'un autre ex-FAB, Zénon Kabura, accusé d'avoir participé à l'attaque à la grenade contre le chef de zone Mpinga. Tous ont été détenus au cachot du commissariat communal de police à Makamba.

***Un vieil homme retraité, ex-officier de police, arrêté en commune et province Bururi***

***Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Buhiga, province Karuzi***

***Deux personnes arrêtées en commune Mabanda, province Makamba***

***Trois personnes dont deux ex-FAB arrêtées en commune Vugizo et Makamba, province Makamba***

## **II. DE LA JUSTICE**

***Une peine de 10 ans prononcée contre un policier après une évasion d'un détenu en commune et province Makamba***

Dans l'après-midi du 25 juin 2021, Jaguar Mariyamungu a été condamné par le TGI de Makamba à une peine de 10 ans lors d'un procès de flagrante. Ce jugement a été rendu après une évasion de Zenon Kabura, retraité ex-FAB, détenu au cachot

du commissariat communal de police à Makamba, dans l'après-midi du 23 juin 2021. Son coaccusé Donatien Misago a été acquitté par ledit tribunal. Il avait été arrêté, le 11 juin 2021, accusé d'avoir participé à une attaque à la grenade qui a blessé le chef de zone Mpinga, commune Vugizo, Eric Niyondavyi et un motard qui le transportait.

## **III. DES FAITS SECURITAIRES**

### **III.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES**

***Deux corps sans vie retrouvés en commune Gihanga, province Bubanza***

En date du 26 juin 2021, au village III, commune Gihanga, province Bubanza, deux corps sans vie, l'un non identifié et l'autre de Richard Ndayishimiye alias Gisumizi ont été retrouvés. Selon des sources sur place, le corps de Richard a été retrouvé au cimetière du village III et il présentait des traces de coups de machettes tandis que l'autre cadavre qui présentait des traces de coups de caillou au niveau de la tête a été retrouvé à la 7<sup>ème</sup> transversale de ce même village. Selon l'administrateur de la commune Gihanga, Léopold Ndayisaba, ces deux cadavres étaient ceux des gens tués quand ils étaient en train de voler. Le corps de Richard a été enterré sur le même lieu et l'autre corps non identifié a été

conduit à la morgue de l'hôpital de Gihanga.

***Un corps sans vie retrouvé en commune et province Bubanza***

En date du 24 juin 2021, vers le matin, dans la vallée de Kagarama se trouvant entre la colline Giko et Kanama, commune et province Bubanza, un corps sans vie de Barnabé Ndayishimiye, âgé de 30 ans, célibataire, résidant sur la sous-colline Gisovu, colline Shari I, commune et province Bubanza, a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime avait quitté la maison en date du 23 juin 2021, vers 17 heures, étant malade. Selon les mêmes sources, le cadavre a été enterré par la population appuyée par des secouristes de la Croix Rouge, sur l'ordre d'Olive Niyonkuru, administrateur de la commune Bubanza en collaboration avec la police.

***Un corps sans vie retrouvé en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie***

En date du 21 juin 2021 dans la matinée, au quartier Kiyange, zone Buterere, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, sur la route menant vers l'aéroport Melchior Ndadaye, un corps sans vie de Prosper Bintunimana, âgé de 39 ans, originaire de la colline Ndava village, commune Rugombo, province Cibitoke, a été retrouvé. Selon des sources sur place, le corps de la victime ne présentait pas de signes. Selon les mêmes sources, des policiers de la protection civile ont récupéré ce corps et l'ont conduit vers une morgue de l'un des hôpitaux de Bujumbura Mairie.

***Dix-huit personnes tuées et cinq blessées lors d'une attaque à main armée en commune Rutegama, province Muramvya***

Dans la soirée du 26 juillet 2021, vers 20 heures, sur la sous-colline Kaniga, colline et commune Rutegama, province Muramvya, dix-huit personnes ont été tuées et cinq blessées par des gens non identifiés à main armée ayant tendu une embuscade contre huit véhicules.

***Deux corps sans vie retrouvés en commune Gihanga, province Bubanza***

***Un corps sans vie retrouvé en commune et province Bubanza***

***Un corps sans vie retrouvé en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie***

***Dix-huit personnes tuées et cinq blessées lors d'une attaque à main armée en commune Rutegama, province Muramvya***

***Une personne tuée en commune Buyengero, province Rumonge***

cules sur la route Gitega-Muramvya. Selon des sources sur place, deux de ces véhicules, un du type probox et un minibus hiace ont été brûlés avec des passagers. Ces cadavres dont 13 étaient calcinés ont été conduits aux morgues des hôpitaux des environs comme à Muramvya et à Kibimba, en province Gitega. Ces véhicules ont été brûlés avec des passagers. Selon les mêmes sources, parmi les victimes déjà identifiées, il y avait Alexandre Mukurarinda, originaire de la colline Muyebe; un prénommé Eric de la colline Kibungere dans la commune Nyabihanga; un prénommé Denis exerçant un métier de chauffeur dans la province Gitega et Eraste Nduwimana de la colline Muyogoro dans la commune Ndava, province Mwaro. Le matin du 27 juin 2021, des policiers ont mené une fouille perquisition dans des ménages de la localité de l'incident et ils ont arrêté quatre hommes dont deux membres du parti CNL. Signalons qu'en date du 9 mai 2021, vers 20 heures, sur cette même route, au niveau de la colline Burambana, tout près de la rivière Mubarazi, à quatre kilomètres du chef-lieu de la commune et province Muramvya, douze personnes avaient été tuées et cinq blessées lors d'une embuscade tendue par des hommes à main armée non identifiés.

***Une personne tuée en commune Buyengero, province Rumonge***

En date du 23 juin 2021, sur la colline Mujigo, commune Buyengero, province Rumonge, Polycarpe Iranyibuka, âgé d'une vingtaine d'années a été tué par des gens non identifiés armés de fusils. Selon des sources sur place, ces hommes non identifiés ont aussi tabassé un commerçant qui était avec Polycarpe et lui ont volé une somme d'argent d'environ 4 millions de fbu qu'il avait sur lui. Les deux victimes ont été attaquées lorsqu'elles rentraient chez elles. Selon les mêmes sources, Polycarpe Iranyibuka a succombé à ses blessures lors de son évacuation au CDS Nkizi.

### ***III.2.DES PERSONNES TUEES SUITE AU REGLEMENT DE COMPTE***

***Un personne tuée en commune Nyanza-lac, province Makamba***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 juin 2021 indique que dans la nuit du 20 au 21, vers minuit, sur la colline Mugumure, zone Muyange, commune Nyanza-lac, province Makamba, un nommé Yamungu alias Sungura, âgé de 36 ans, a été tué à l'aide des pierres tout près de chez

lui au moment où il venait d'un bistrot. Selon des sources sur place, Thierry Nibasumba et Léopold Toro qui étaient avec la victime dans ledit bistrot ont pris fuite mais le propriétaire du bistrot a été arrêté par des policiers du poste de Nyanza-lac pour des raisons d'enquête. Selon les mêmes sources, le cadavre a été conduit à la morgue de l'hôpital du district sanitaire de Nyanza-lac.

### III.3. AUTRES FAITS SECURITAIRES

#### ***Un corps sans vie retrouvé en commune Gitaramuka, province Karuzi***

En date du 25 juin 2021, le matin, sur la colline Mugende, zone Ntunda, commune Gitaramuka, province Karuzi, un corps sans vie d'Yvette Haragirimana, âgée de 23 ans, mariée à Jean Claude Havyarimana, âgé de 27 ans et mère de 3 enfants, a été retrouvée pendue sur une corde dans la cuisine. Selon des sources sur place, le corps avait des blessures au niveau du cou et de la gorge. Selon les mêmes sources, c'est son mari qui a alerté les voisins disant que sa femme s'est suicidée et cet homme grondait souvent sa femme l'accusant de mettre au monde des filles seulement. Son mari était déjà en concubinage avec une autre femme à Bujumbura et qui avait mis au monde un garçon, il y avait quelques jours. Le présumé auteur a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la commune pour des raisons d'enquête.

#### ***Une personne blessée en commune Gihogazi, province Karuzi***

En date du 22 juin 2021, vers 17 heures, sur la colline Ruyaga, zone Munanira, commune Gihogazi, province Karuzi, un nommé Zoya, âgé de 45 ans, a été blessé au niveau de la tête à coup de couteau par son petit frère, Isaac surnommé Musani, âgé de 31 ans, quand il intervenait dans une affaire opposant ses frères. Selon des sources place, Musani s'est disputé avec son petit frère Bosco, âgé de 27 ans qui revenait de la Tanzanie. Bosco demandait ses vivres des champs que Musani avait récoltés et consommés. Selon les mêmes sources, la police est intervenue mais Musani avait déjà pris le large tandis que Bosco a été évacué vers le CDS Kizingoma.

#### ***Une personne blessée en commune Buhinyuza, province Muyinga***

En date du 23 juin 2021, vers minuit, sur la sous-colline Kinogono, colline Nyarunazi, commune

Buhinyuza, province Muyinga, William Kwizerimana, âgé de 25 ans, récemment rapatrié du Rwanda, a été blessé au niveau de la tête et du menton à coups de couteau par ses deux voisins, membres de la milice Imbonerakure, Lionel Bumwe et Justin Ndagijimana. Selon des sources sur place, la victime rentrait chez lui tard la nuit et est tombée dans une embuscade tendue par ces deux Imbonerakure. Selon les mêmes sources, Lionel Bumwe, présumé auteur, a été arrêté par des policiers mais Justin Ndagijimana a pris le large.

#### ***Deux filles blessées en commune et province Gitega***

En date du 15 juin 2021, vers 2 heures du matin, au quartier Karera I, commune et province Gitega, Princia Uwimana, âgée de 10 ans, écolière en 3<sup>ème</sup> année à l'ECOFO et Mireille Nduwimana, travailleuse domestique, ont été blessées par une explosion de grenade lancée par des gens non identifiés à travers une fenêtre de la maison dans laquelle elles dormaient. Selon des sources sur place, lors de cette attaque, Dieudonné, boutiquier, père de l'enfant blessé s'était rendu à Makamba sur sa colline natale et il était en instance de divorce avec sa femme. Selon les mêmes sources, une concubine de Dieudonné a été arrêtée et conduite au cachot de la PJ Gitega pour des raisons d'enquête.

***Un corps sans vie retrouvé en commune Gitaramuka, province Karuzi***

***Une personne blessée en commune Gihogazi, province Karuzi***

***Une personne blessée en commune Buhinyuza, province Muyinga***

***Deux filles blessées en commune et province Gitega***

#### *IV. CONCLUSION*

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays. à la justice et à des faits sécuritaires dont des attaques à main armée occasionnant des pertes en vies humaines.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.

Ce bulletin répertorie également des questions liées